

Annexe N°2

Liste des structures bénéficiant d'une convention transitoire ou de sortie du dispositif ASLL

Nom de l'association ou organisme	Convention en Annexe N°	Nombre d'équivalent mesures
Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA SAV)	3	3
Association Boutique Accueil Insertion Logement (B.A.I.L.)	3	15
Association Comité Départemental pour l'Accueil et l'Hébergement (C.D.A.H.)	3	20
Association d'Insertion Sociale du Sud Seine-et-Marne CIS	3	19
Association Habitat Educatif	3	15
Association Horizon	3	15
Association Pour l'Hébergement et l'Aide et la REinsertion (PHARE)	3	50
Association Projet d'Insertion et d'Orientation par le Logement (PIOL)	3	11
Association Le Relais de Sénart	3	15
Association La Rose des Vents	3	15
Association Se Loger pour Vivre	3	28
Association SOS Solidarité	3	45
Association Via Habitat	3	25
UDAF	4	47
Association Insertion Logement Sud Seine-et-Marne (A.I.L.S.S.M.)	5	*
Association Insertion Logement Sud Seine-et-Marne (A.I.L.S.S.M.) Résidence La Toulousaine	5	*
Association La Maison du Pain	5	*
La Mission locale de Sénart	5	*
La Mission locale du Sud-ouest Seine-et-Marne	5	*
Association Le Pain de l'Espoir	5	*
Association PROVINS-ETAPE	5	*
Association pour la Promotion Sociale par le Travail et l'Insertion (P.S.T.I.)	5	*
Association Unioniste Le Rocheton	5	*
SAN de Sénart (pour le Réseau de terrains d'accueil pour les Gens du Voyage de Sénart : R.T.A.G.V.)	5	*
Association SOS Femmes Meaux	5	*
SA d'HLM Trois Moulins Habitat	5	*
SA d'HLM Logement Francilien	5	*
OPAC du Pays de Fontainebleau	5	*
OPH 77	5	*
OPHLM de Montereau Confluence Habitat	5	*
OPAC de MEAUX	5	*

Les annexes N° 3 et 4 sont des conventions transitoires qui comportent un nombre de mesures
 * L'annexe N°5 est une convention de sortie du dispositif ASLL et ne comporte pas d'objectif en nombre de mesures